



VINGT-DEUXIEME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION CLIMATIQUE: 9-11 NOVEMBRE 2004

La 22^e session du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique (GIEC) commence aujourd'hui à l'Hôtel Ashok à New Delhi, en Inde, pour poursuivre les délibérations autour de son Quatrième Rapport d'Evaluation (RE4) qui sera publié en 2007. Au cours de la réunion, les délégués se pencheront entre autres: sur la portée, le contenu et le processus du Rapport de Synthèse du RE4; sur les produits du RE4; sur le travail de terrain; sur les Programmes et Budget du GIEC pour la période allant de 2005 à 2008; et sur les procédures d'élection. Les délégués entendraient également des rapports sur l'état d'avancement: des contributions du Groupe de Travail au RE4; du Rapport Spécial sur la Sauvegarde de la Couche d'Ozone et du Système Climatique Mondial; du Rapport Spécial sur la fixation du Dioxyde de Carbone; de l'Edition 2006 des Directives du GIEC concernant les Inventaires Nationaux des Gaz à Effet de Serre; et du Groupe de Travail sur le Soutien en matière de Données pour l'Analyse de l'Impact Climatique (TGICA).

BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le GIEC a été établi en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'objectif du GIEC est de procéder à l'évaluation des données scientifiques, techniques et socioéconomiques pertinentes à la compréhension des risques associés aux changements climatiques induits par l'homme. Le GIEC n'entrepris pas de nouvelles recherches et n'assure pas le suivi les données relatives au climat. Dans ses évaluations, il se base sur la littérature scientifique et technique publiée et revue par les pairs. Son Secrétariat est domicilié à Genève, en Suisse. Son personnel est fourni à la fois par l'OMM et le PNUE.

Depuis sa mise en place, le GIEC a élaboré une série d'évaluations exhaustives, des rapports spéciaux et des papiers techniques, fournissant l'information scientifique concernant les changements climatiques, à la communauté internationale, y compris aux décideurs politiques et au grand public. Cette information a joué un rôle important dans les négociations menées dans le cadre de la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques (UNFCCC). L'UNFCCC, qui fournit le cadre politique global nécessaire au traitement des changements climatiques, a été adopté en 1992 et entré en vigueur en 1994.

La structure actuelle du GIEC comprend trois groupes de travail:

- le Groupe de Travail I traite des aspects scientifiques du système climatique et des changements climatiques;
- le Groupe de travail II traite de la vulnérabilité des systèmes socioéconomiques et naturels aux changements climatiques, des conséquences négatives et positives des changements climatiques et des options offertes en matière d'adaptation à ces changements; et

- le Groupe de Travail III traite des options offertes en matière de limitation des rejets de gaz à effet de serre et d'atténuation des changements climatiques.

Le GIEC dispose également d'un Groupe de travail sur les Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre (GTI). Le GTI supervise le Programme des Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre (PINGES) du GIEC, qui vise à élaborer et à affiner une méthodologie approuvée à l'échelon international et un logiciel pour le calcul et le compte rendu des rejets et des suppressions nationales de gaz à effet de serre, et à encourager l'utilisation de cette méthodologie par les pays participant au GIEC et par les signataires de l'UNFCCC.

LES PRINCIPAUX PRODUITS DU GIEC: Le GIEC a achevé ses premières évaluations exhaustives des changements climatiques, dans le Premier Rapport d'Evaluation (PRE), en 1990, et dans le Second Rapport d'Evaluation (SRE), en 1995. En 1994, il a élaboré les directives techniques encadrant l'évaluation des inventaires de gaz à effet de serre, puis, a procédé à leurs révisions en 1996. Le Protocole de Kyoto de 1997 de l'UNFCCC a réaffirmé l'utilisation des Directives encadrant l'élaboration des inventaires nationaux des gaz à effet de serre, par les Parties à l'UNFCCC et, à l'avenir, par les Parties au Protocole.

Le Troisième Rapport d'Evaluation du GIEC (TRE) a été achevé par le Groupe, en 2001. Il traite des dimensions scientifiques, techniques et socioéconomiques des changements climatiques pertinentes aux politiques. Il se concentre sur les résultats obtenus depuis 1995 et accorde une attention aux échelles à la fois régionale et mondiale. Le TRE est composé d'une évaluation exhaustive émanant des trois Groupes de Travail du GIEC, d'un résumé pour les décideurs politiques (RDP), d'un résumé technique du rapport de chacun des Groupes de Travail, et d'un Rapport de Synthèse. Les évaluations exhaustives, le Rapport de Synthèse et les RDPs ont été soumis à une revue étendue par les experts et les gouvernements. Le Rapport de Synthèse du TRE est rédigé dans un style non technique ciblant les décideurs politiques et englobe un RDP. Il traite de neuf questions politiques identifiées par le GIEC sur la base des soumissions présentées par les gouvernements.

DIX-SEPTIEME SESSION: Les discussions sur le TRE ont été clôturées à la GIEC-17 et à la GIEC-18. A la GIEC-17, tenue du 4 au 6 avril 2001, à Nairobi, au Kenya, les participants ont accepté les actions des trois Groupes de Travail du GIEC concernant l'adoption de leurs contributions au TRE. Ils ont y procédé aussi à l'examen des progrès accomplis dans le Rapport de Synthèse du TRE, et ont tenu un débat approfondi sur l'avenir du GIEC. Les participants ont également approuvé l'élaboration d'un papier technique consacré aux liens entre la diversité biologique et les changements climatiques, et ont examiné une proposition appelant à l'élaboration d'un rapport spécial sur les changements climatiques et le développement durable.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Pia Kohler; Leila Mead; Lisa Schipper, Ph.D.; et Hugh Wilkins. Edition numérique: Dan Birchall. Version française: Mongi Gadhoum. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service Information de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales, du département d'Etat américain); le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI); l'Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (OFEFP); le Royaume-Uni (à travers le DFID); le ministère danois des affaires étrangères; le gouvernement allemand (à travers les ministères de l'environnement (BMU) et de la coopération pour le développement (BMZ)); et le ministère néerlandais des affaires étrangères. Un soutien général a été accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2004, par: le PNUE; le gouvernement australien; le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion des eaux; les ministères suédois de l'environnement et des affaires étrangères; les ministères norvégiens de l'environnement et des affaires étrangères; les ministères finlandais de l'environnement et des affaires étrangères; Swan International; le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI). La version française est financée par le ministère français des affaires étrangères et l'IEPF/OIF. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-212-644-0217 ou 212 East 47th St. #21F, New York, NY 10017, USA.



DIX-HUITIEME SESSION: La GIEC-18 s'est déroulée du 24 au 29 septembre 2001, à Londres, au Royaume-Uni. Les participants ont procédé à l'examen puis à l'adoption du RDP et du Rapport de Synthèse du TRE et a pris des décisions pour: le maintien des trois Groupes de Travail du GIEC, du maintien du GTI, et du maintien de la taille du Bureau du GIEC à 30 membres; ont adopté le programme de travail et le budget du GIEC pour la période 2002-2004; ont avalisé un papier délimitant la portée du Papier Technique consacré aux Changements Climatiques et à la Diversité Biologique, et ont endossé, en principe, l'élaboration d'un papier technique sur les changements climatiques et le développement durable. Ils ont également accepté le programme de travail concernant les Directives encadrant les Bonnes Pratiques dans le domaine de l'Utilisation des Terres, des Changements survenus dans l'Utilisation des Terres et la Foresterie (UTCUTF), et ont autorisé la poursuite des travaux d'élaboration des définitions de la dégradation et des pertes de végétation et de préparation de papiers délimitant la portée des travaux requis par l'UNFCCC.

DIX-NEUVIEME SESSION: A la dix-neuvième session du GIEC, la Plénière a entamé les travaux nécessaires au rapport d'évaluation suivant. A la GIEC-19, tenue du 17 au 20 avril 2002, à Genève, les participants ont pris, entre autres, des décisions: sur le projet de plan de travail pour l'élaboration des définitions de la dégradation des forêts et la perte d'autres types de végétations; sur les options méthodologiques offertes dans le domaine des inventaires et du compte rendu des rejets découlant de ces activités; et sur les éléments de la procédure de l'accord sur les produits du PINGES. Ils ont également pris des décisions: sur le timing du RE4; sur la tenue d'un atelier consacré à la séparation, à la fixation et à la mise en dépôt du carbone géologique et océanique; sur le projet de papier sur le rapport entre les changements climatiques et l'eau; et sur la tenue d'une réunion d'experts sur les changements climatiques et le développement.

VINGTIEME SESSION: La GIEC-20 s'est déroulée du 19 au 21 février 2003, à Paris, en France. Les participants se sont accordés sur le plan de travail de deux réunions d'experts consacrées à la manière de faire progresser et de structurer le RE4, et ont examiné le cadre et un ensemble de critères pour l'établissement des priorités devant être traitées dans les rapports spéciaux, dans les rapports méthodologiques et dans les papiers techniques au cours de la période de la quatrième évaluation. Ils ont également décidé de tenir une réunion scientifique de haut niveau pour étudier les processus affectant les stocks de carbone et les influences humaines exercées sur eux, et pour produire un rapport spécial sur la sauvegarde de la couche d'ozone et du système climatique de la planète.

VINGT-ET-UNIEME SESSION: A la GIEC-21, tenue du 3 au 7 novembre 2003, à Vienne, en Autriche, les participants ont procédé à l'examen des grandes lignes des propositions de contributions des Groupes de Travail, au RE4, et de la proposition du Président concernant le rapport de synthèse du RE4. Ils ont décidé que le papier technique sur les changements climatiques et l'eau devrait être achevé en 2007, ont débattu des termes de références du document consacré à l'ensemble des produits du RE4, et ont examiné le rapport de la réunion d'experts du GIEC sur les processus affectant les stocks terrestres de carbone et sur les influences humaines exercées sur eux. Le Groupe a approuvé les termes de référence de la révision des Directives Révisées de 1996 du GIEC encadrant les Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre et se sont accordés sur la révision du mandat et de l'appellation du Groupe de Travail sur les Scénarios pour l'Analyse de l'Impact Climatique (appelé maintenant TGICA).

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSIONS

ATELIER CLIVAR/PAGES/GIEC CONSACRE A LA "PERSPECTIVE PLURI-MILLENAIRE SUR LA SECHERESSE ET LES IMPLICATIONS SUR LE FUTUR": Cet atelier s'est déroulé du 18 au 21 novembre 2003, à Tucson, aux Etats-Unis, pour débattre des nouvelles idées, observations, analyses et théo-

ries ayant trait à la sécheresse, et pour dégager les voies et moyens d'améliorer la compréhension, les approches analytiques et les capacités prédictives. La focalisation des discussions a porté sur l'Amérique du Nord et sur l'Afrique du Nord utilisant les données de la recherche paléo-climatique ayant trait à la sécheresse.

CDP-9 DE L'UNFCCC: La neuvième Conférence des Parties (CdP-9) à l'UNFCCC, s'est tenue du 1^{er} au 12 Décembre 2003, à Milan, en Italie. Les Parties ont procédé, entre autres, à l'examen du TRE du GIEC, se focalisant sur deux points de l'ordre du jour, à savoir: les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des effets des, et la vulnérabilité et l'adaptation aux, changements climatiques; et les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des mesures d'atténuation. Les discussions ont reflété différents points de vues quant à la manière de faire avancer les points inscrits à l'ordre du jour. Les Parties ont adopté des conclusions demandant au Secrétariat de l'UNFCCC d'organiser un atelier sur chacun des points nouvellement inscrits à l'ordre du jour, durant la vingtième session de l'Organe Subsidaire de l'UNFCCC chargé de fournir des Avis Scientifiques et Technologiques (SBSTA). La CdP a requis du SBSTA de présenter à la CdP-11, un rapport sur ses travaux.

ATELIER DU GIEC SUR LA DESCRIPTION DES INCERTITUDES SCIENTIFIQUES CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE SOUTIEN DE L'ANALYSE DES RISQUES ET DES OPTIONS OFFERTES: L'atelier s'est déroulé du 11 au 13 mai 2004, à Maynooth, en Irlande, pour débattre du thème "des incertitudes et des risques." Les participants ont examiné: des exemples de la manière dont l'information concernant les incertitudes est prise en compte par les utilisateurs des évaluations du GIEC; les nouveaux développements survenus dans les techniques de caractérisation et de description des incertitudes; la mesure dans laquelle les différentes techniques utilisées dans le traitement des incertitudes dans différentes disciplines, pourraient être harmonisées dans le RE4; et le traitement des incertitudes dans le TRE.

VINGTIEMES SESSIONS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'UNFCCC: Au cours des SB-20 qui se sont déroulées du 16 au 25 juin 2004, à Bonn, en Allemagne, le SBSTA de l'UNFCCC a tenu deux ateliers en session pour faire avancer les discussions sur les conclusions du TRE du GIEC. Le premier atelier a traité des aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des effets des, et de la vulnérabilité et de l'adaptation aux, changements climatiques. Le second a traité des aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques de l'atténuation. Les Parties ont ensuite traité ces points de l'ordre du jour dans des groupes de contact et ont adopté des conclusions sur chacun de ces points.

GROUPE DE TRAVAIL I DU GIEC SUR LA SENSIBILITE CLIMATIQUE: Cet atelier s'est tenu du 26 au 29 juillet 2004, à Paris, en France. Les participants ont procédé à l'évaluation d'une gamme de résultats de modèles climatiques rattachant différentes estimations de la sensibilité climatique à des décalages dans les descriptifs des processus physiques. Ils ont également examiné les liens entre la sensibilité climatique et d'autres traits des modèles. Les participants ont examiné la manière dont les données actuelles, historiques et paléo-climatique peuvent aider à la détermination de la portée probable de la sensibilité climatique et à l'analyse de l'interprétation du concept de sensibilité climatique et ses limites.

REUNION D'EXPERTS DU GIEC SUR LA MISE AU POINT, LE TRANSFERT ET LA DIFFUSION DES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES: A cette réunion, tenue du 21 au 23 septembre 2004, à Tokyo, au Japon, les participants ont débattu: des principaux vecteurs de la mise au point, transfert, déploiement et diffusion des technologies industrielles devant être traités dans le RE4; le cadre conceptuel de l'évaluation; et de l'accès aux réseaux d'information industrielle pertinents à l'évaluation scientifique de l'atténuation des changements climatiques à l'amélioration de l'utilisation des sources des données disponibles dans le domaine public, ayant trait à l'industrie, dans le RE4.